

# PARENTS, PARTICIPEZ !

À la rentrée 2006, vos droits sont confortés, afin de mieux accompagner la scolarité de vos enfants

[décret du 28 juillet 2006 relatif aux parents d'élèves]

→ N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de direction, les enseignants de vos enfants, ainsi qu'avec les associations de parents d'élèves.

Pour en savoir plus :

[www.education.gouv.fr/parents.html](http://www.education.gouv.fr/parents.html)

## VOTEZ !

**Votez** pour élire vos représentants au Conseil d'administration **le 13 ou le 14 octobre 2006**, selon l'établissement :

- en déposant dans l'établissement votre bulletin le jour du vote,
- ou en l'adressant par correspondance avant le scrutin.

Les deux parents sont concernés.

ministère  
éducation  
nationale  
enseignement  
supérieur  
recherche



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi